

Syndicat CGT des cheminots de Provence



Monsieur le Directeur
RRT PACA
40 rue Clément ROASSAL
06000 NICE

Nice, le 19 Mai 2022

Objet : Notification dans le cadre d'une alarme sociale

Monsieur le Directeur,

Le 6 avril 2022 le Conseil d'Administration de la RRT PACA a voté le budget primitif pour l'année 2022. Les hypothèses prises en compte pour l'élaboration des orientations budgétaires vont nuire à la bonne marche de l'entreprise et sont de nature à remettre en cause l'intégrité et la pérennité de la ligne des chemins de fer de Provence.

- Pérennisation des mesures mises en place en 2021 à titre expérimental :
 - Renfort d'offre les dimanches en période estivale,
 - Renfort d'offre les samedis entre Nice et Plan du Var en lieu et place d'un service Nice-Annot.
- Suppression d'un aller-retour journalier Annot-Digne le matin (train 2/1) et l'adaptation des horaires d'ouverture des gares entre Annot et Digne.
- Expérimentation d'une desserte quotidienne en autocar du lundi au vendredi entre Saint-André-les-Alpes et Digne-les-Bains le matin.
- La réduction des jours d'ouverture des gares de Thorame-Haute et d'Entrevaux.

La région a pris ces décisions en prenant en compte seulement les chiffres de la fréquentation des trains de l'année 2021 basés sur le logiciel Ubi, sans tenir compte des journaux de trains, ni mêmes du chiffre des ventes de billets vendus à l'unité dans les gares.

A ce jour, nos usagers devraient se déplacer dans des rames CAF rénovées et adaptées à notre ligne sur la totalité du parcours entre Nice - Digne-les-Bains. Il n'en est rien et personne n'est responsable de ce fiasco qui aura coûté des millions d'euros d'argent public.

Salle Maurice DANI 4bis rue Alfred BINET 06000 Nice
Tel : 06.83.26.92.05 Mail : syndicatcgtcheminotsdeprovence@orange.fr

Syndicat CGT des cheminots de Provence

La région s'était également engagée dans un plan de réfection des gares qui aurait dû être terminé en 2019. Nous voilà en 2022 et rien n'avance. Pire, nous n'avons même plus de retroplanning pour la réalisation de ces travaux.

Lors de l'effondrement du tunnel de Moriez la Région s'était encore une fois engagée à lancer les travaux en procédure d'urgence pour une remise en service de ce tunnel, la plus rapide possible. Là encore il n'en est rien. Cela fait maintenant plus de trois ans que nous substituons les trajets Saint-André-les-Alpes Digne-les-Bains sans que cela n'émeuve nos dirigeants.

Ces engagements non tenus sont les responsables de la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Un service public ferroviaire en voie de disparition sur la partie haute de la ligne, plus aucun train pendant des heures dans de nombreuses haltes..., un plan de transport mal adapté qui contribue à isoler de multiples communes.

A l'heure où la région et la SNCF élaborent des projets pour la réouverture de la ligne Digne-Saint-Auban ce qui permettrait de remettre en service un Nice Grenoble sans passer par Marseille et pourquoi pas d'envisager de relier demain l'axe Lyon Milan, La région compte donc réduire notre plan de transport.

Ce projet de réduction d'offre de transport sur la partie haute de la ligne des Chemins de fer de Provence nous parait en totale contradiction avec les objectifs de relance économique affichés par le Gouvernement ainsi que par rapport au besoin urgents de développer les transports en commun que nous impose le changement climatique.

Le développement de la ligne des Chemins de fer de Provence dans sa partie urbaine entre Nice et Plan-du-Var ne doit pas se faire au détriment des territoires ruraux pour lesquels le train est le seul moyen de transport collectif pouvant les relier aux préfectures de Nice et Digne-les-Bains.

Les mauvais choix de nos dirigeants ou l'incompétence des services de la région à mener à bien les projets auront des conséquences dès le mois de septembre sur la vie de nos usagers et des cheminots.

Les décisions adoptées en conseil d'administration menacent de nombreux postes au sein de l'entreprise. Des mobilités fonctionnelles et/ou géographiques, des réaménagements de roulements et d'horaires ont été annoncés et vont impacter négativement la vie familiale de certains cheminots.

Les cheminots sont inquiets pour la pérennité et l'intégrité de la ligne, pour leur avenir dans l'entreprise et le service rendu aux populations de l'arrière-pays.

Syndicat CGT des cheminots de Provence

Ainsi, nous demandons :

- Le maintien du service 2.1 réserve.
- Le maintien du service 21 par la régie.
- Le maintien des gares ouvertes, aux horaires initialement prévus entre Digne-les-Bains et Entrevaux.
- Le rétablissement du service 15-16.
- Un planning officiel avec des dates précises pour les travaux des gares et l'arrivée du matériel roulant.
- Le commencement des travaux en procédure d'urgence pour une remise en service rapide du tunnel de Moriez.

Conformément aux dispositions du décret n° 2008-82 du 24 janvier 2008 relatif à l'application de l'article 2 de la loi n°2007-1224 du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs notre organisation syndicale vous notifie son intention de déposer un préavis de grève à partir du dimanche 5 juin 2022

Dans l'attente d'être reçu, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le syndicat CGT des cheminots de Provence

Le Délégué Syndical



Bruno BONVOISIN

Reçu en mains propres

Par : **U. GULLAGNE** Le : **19.05.22**

